



ÉCOLE DE RÉFÉRENCE
CONSEILLER DE CONFIANCE



Réf. R1433

10 jours

PRAXIS

Parcours métiers certifiants

ÉDITION 2024

Satisfaction

4/5

CONSEILLER(E)

EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Certifiant

CHOISISSEZ CE PARCOURS PRAXIS POUR :

- **Contribuer** à la mise en place du dispositif CEP au sein de son établissement et gagner en efficacité lors de l'accompagnement d'un agent dans la construction de son projet professionnel.
- **Évoluer** vers la fonction de conseiller en évolution professionnelle
- **Être certifié** en formalisant et en présentant un projet devant un jury d'experts

Le CNEH est habilité à délivrer le certificat professionnel FFP

Ce certificat, délivré à l'issue d'un parcours de formation avec une évaluation des compétences, atteste de la maîtrise d'une fonction, d'une activité ou d'un métier



Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant "action" désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

WWW.CNEH.FR

CONSEILLER(E) EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE



pour apprendre à accompagner les agents de la fonction publique hospitalière dans l'évolution de leur parcours professionnel

MODULE 1 (2 jours)

Les aspects réglementaires et opérationnels du CEP

- Connaître la réglementation relative du CEP
- Identifier les droits des agents dans le cadre du CEP
- Identifier les missions du conseiller en évolution professionnelle

ATELIER 1

Les points clés du CEP et ses aspects législatifs

- Historique de la réforme du CEP
- Les points clés de la réglementation en vigueur du CEP (le cadre général et les spécificités pour la FPH)
- Le cahier des charges relatif au CPE
- Définition et finalités du CPE

ATELIER 2

La fonction et le référentiel d'activités du CPE

- Définition et précision des concepts clés : La notion de projet et d'accompagnement
- Le périmètre d'activités du CPE (missions, objectifs, fiches métiers ...)
- Les responsabilités de la fonction

MODULE 2 (2 jours)

Le périmètre du CEP

- Identifier les acteurs internes et externes et les réseaux à mobiliser à l'échelle des territoires
- Appréhender les complémentarités du CEP entre les établissements et l'ANFH
- Décrire les dispositifs de formation relevant de la Formation Professionnelle Tout au Long de la Vie et le lien avec le CEP
- Appréhender les champs respectifs du bilan de compétences et du CEP
- Identifier les enjeux et les impacts de GRH sur les projets d'évolution professionnelle interne à la FPH

ATELIER 3

Environnement du CEP

- Les relations fonctionnelles du CEP
- Le réseau et les partenaires privilégiés du CEP
- Le rôle des acteurs dans la mise en œuvre du CEP
- Le positionnement du CEP au sein de son organisation et de son territoire

ATELIER 4

L'articulation du CEP avec les dispositifs existants

- Description du dispositif FPTLV
- Les modalités d'accès à la formation par le biais de la FPTLV
- L'articulation du CEP avec la FPTLV
- Interface et complémentarité du CEP et du bilan de compétences
- Les situations prioritaires d'accès au CPF
- L'exercice du droit à la mobilité

MODULE 3 (2 jours)

Rôle et posture du Conseiller en Évolution Professionnelle

- Adopter une posture d'accompagnement et de co-construction tout au long des différentes étapes du projet d'évolution professionnelle
- Identifier les outils et supports à renseigner dans le cadre d'un accompagnement

ATELIER 6

La posture du Conseiller en Évolution Professionnelle

- La notion d'accompagnement, de projet : rappel de concepts-clés
- Les fondamentaux de l'accompagnement : autonomisation, individualisation, responsabilisation
- Les valeurs de l'accompagnement
- Différence entre posture et positionnement
- La distance relationnelle entre l'accompagnant et le bénéficiaire
- La posture du conseiller : la co-construction et le développement du pouvoir d'agir du bénéficiaire
- Les composantes de la posture d'accompagnant
- La création d'une relation de confiance et d'un cadre relationnel favorable
- Les concepts clés de l'accompagnement : l'autonomisation, l'individualisation, la socialisation
- Focus sur 3 postures : accueil, écoute, médiation
- L'écoute active : fondements et principes
- Les attitudes d'écoute de Porter

ATELIER 7

Les outils du CEP

- Les outils de diagnostic
- Outils d'aide à la définition du projet : grilles et questionnaires, l'entretien motivationnel, l'entretien d'explicitation, la méthode ADVP
- Outils d'évaluation des compétences : le bilan de compétences, la VAE, la grille de diagnostic des compétences
- Tests de personnalité : le MBTI, le PAPI, le SOSIE, le BIG FIVE
- Les outils de GPMC pour la gestion des mobilités et des parcours professionnels
 - La charte de mobilité
 - Les répertoires des métiers et les dictionnaires des compétences
 - La fiche de poste
 - Le CV et la lettre de motivation
- Les entretiens réglementaires de gestion des mobilités et des parcours professionnels
 - L'entretien de carrière
 - Le bilan de carrière
 - L'entretien de mobilité carrière

MODULE 4 (3 jours)

La conduite pas à pas du CEP à chaque niveau

- Construire une démarche d'accompagnement personnalisé
- Maîtriser le déroulement de l'entretien
- Identifier les outils adaptés à la définition et la co-construction d'un projet d'évolution Professionnelle
- Utiliser les supports à renseigner dans le cadre d'un accompagnement
- Identifier les liens entre l'expression des besoins du bénéficiaire et le niveau de traitement de ce besoin
- Assurer un suivi de la personne accompagnée et de son projet



Candidature

Validation

Apprentissage

Jury



Certification FFP

ATELIER 8

Le CEP : une offre de service à 2 niveaux : accueil individualisé et accompagnement personnalisé

- Les étapes du traitement d'un projet d'évolution d'un agent
- Rappel : les besoins à l'origine d'une demande d'accompagnement :
- Besoins institutionnels
- Besoins personnels : mobilité choisie
- Besoins médicaux : mobilité contrainte
- Inciter les agents à être acteurs de leur parcours professionnel : pourquoi ?
- Les obstacles récurrents de l'activité de conseil en évolution professionnelle
- La démarche duelle d'exploration : du côté du CEP, du côté de la personne accompagnée
- La mise en œuvre du niveau 1 : un accueil individualisé
- Enjeux et objectifs de l'accueil individualisé
- La démarche de l'entretien : méthodologie et étapes
 - Préparation de l'entretien
 - Accueil et cadrage de l'entretien
 - Exploration de la situation
 - Co-construction du plan d'action avec le bénéficiaire

ATELIER 9

La préparation du 1^{er} entretien

- La 1^{ère} prise de contact
- Accueil et cadrage de l'entretien
- Comment identifier la demande du bénéficiaire et analyser la situation ?
- La co-construction avec la personne d'une analyse partagée de sa situation professionnelle
- Les techniques relationnelles et de questionnement pour préciser ou construire le projet professionnel
- Les entretiens : directif, semi-directif, non-directif : intérêt et usages
- Comment identifier la demande du bénéficiaire et analyser la situation ?
- Quel type de questions pour préciser le projet professionnel ?
- Repérer les ressources et les limites du bénéficiaire
- Dresser un premier bilan et identifier les objectifs
- La rédaction de la synthèse
- La formalisation du projet professionnel
- La conclusion de l'entretien

ATELIER 10

La mise en œuvre du niveau 2 : un accompagnement personnalisé

- Enjeux et objectifs de l'accompagnement personnalisé
- Un accompagnement dans la mise en œuvre du projet professionnel
- L'aide à la définition du plan d'actions
- Comment procéder à la recherche de solutions ?
- Ouvrir le champ des possibles et informer sur les ressources à disposition
- La formalisation du plan d'actions (étapes, acteurs, échéances, plan de financement, ...)
- Les ajustements éventuels à apporter
- Obtenir l'engagement de la personne
- Le soutien à apporter à la personne afin de définir une stratégie pour atteindre son objectif
- La mobilisation des ressources utiles à la réalisation du plan d'actions
- Le suivi du plan d'actions
- L'instruction d'une demande de formation
- La recherche des financements du projet professionnel
- L'accompagnement à la prise de poste et le bilan à 6 mois

CERTIFICAT PROFESSIONNEL (1 jour)

- La validation du parcours de formation des acquis, et de la maîtrise de la fonction, passe par l'élaboration d'un projet
- La soutenance devant un jury d'experts valide le parcours de formation

Réf. R1433



Soit une durée de 70h

Session 23 au 26 sept. 2024
9 au 11 oct. 2024
6 au 8 nov. 2024

Tarif adhérents* 4 320 €
Tarif non-adhérents* 4 750 €

*Tarifs nets de taxe, déjeuners inclus

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

PUBLIC/ACCESSIBILITÉ

Personnels des ressources humaines, conseillers mobilité carrière, psychologues du travail, assistants sociaux et tout agent souhaitant évoluer professionnellement vers ce métier
Accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

INTERVENANTS

Françoise Bourgeois,
Conseillère en évolution professionnelle, responsable formation, CH Paul Guiraud

Marie-Noëlle Desplanches,
Consultante formatrice, DRH experte en développement des ressources humaines



Anne Lumbroso-Vassal,
Consultante en Management et RH, experte QVT au CNEH, Coordinatrice du Praxis
anne.lumbrosovassal@cneh.fr
06 85 10 25 42

LES PLUS DE LA FORMATION

- Kit d'outils du CEP
- La revue juridique du CEP
- De nombreuses mises en pratique (études de cas, jeux de rôle, simulation)

DEMANDE D'INSCRIPTION

Bulletin à renvoyer et à adresser au CNEH (1 bulletin par participant) au choix :

- par courrier au : CNEH, Service formation, 3 rue Danton 92 240 Malakoff
- par E-mail : karima.boumahdaf@cneh.fr ou sur www.cneh.fr, rubrique inscription

Pour tout renseignement, contactez **Karima Boumahdaf** au **01 41 17 15 68** ou par mail : karima.boumahdaf@cneh.fr



CONSEILLER(E) EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE (Réf. R1433)

Session : du 23 sept. au 8 nov. 2024

Responsable de formation*

Mme M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

Mme M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

*Tous les champs sont obligatoires

- Depuis le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) a défini de nouvelles règles de protection des données à caractère personnel.

Le CNEH ne recueille que les données indispensables à votre inscription et s'engage à ne pas les diffuser.

Si vous souhaitez modifier ou supprimer vos coordonnées, vous pouvez adresser un mail à formation@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 320 €
Tarif non-adhérents	4 750 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

DURÉE ET HORAIRES

10 jours de formation présentiel soit 70h
9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le cycle est très largement orienté sur la pratique. Le participant, accompagné de l'équipe pédagogique, progresse grâce à un entraînement intensif à partir des mises en situation.

Formation accessible au public en situation de handicap (PMR)

CONTACT

Inscription et renseignements



Anne Lumbroso-Vassal,
Consultante en Management et RH,
experte QVT au CNEH
anne.lumbrosovassal@cneh.fr
06 85 10 25 42

Karima Boumahdaf
Adjointe du service formation
en charge de l'offre Praxis
karima.boumahdaf@cneh.fr
Tél. 01 41 17 15 68